

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NICE - 0605 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le
07/11/2024 - 13944 - 2018 B 02834 - 844 280 768 - 137 PRODUCTION

13944

13
7
/ ROD.

137 PRODUCTION

**Société par actions simplifiée au capital de trois cent euros (300€)
dont le siège social est sis chez M. Steven SANTOS
au 20 Boulevard TZAREWITCH
06000 NICE**

RCS : Nice B 844 280 768

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES

DU Jeudi 01/02/2024

Le jeudi premier février 2024, à 18h, au siège social sis au 20 boulevard Tzarewitch, 06000 Nice

Les associés de la société 137 PRODUCTION, SAS au capital social de 300€, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire après avoir été régulièrement convoqués par le Président.

Associés présents :

- M. Léopold Wilfrid Steven SANTOS
- M. Aristide Marius Albert SANTOS

Associés représentés :

Monsieur Léopold Wilfrid Steven SANTOS, préside l'assemblée. Il constate que l'ensemble des associés présents ou se faisant représenter est propriétaire de 100 parts sociales, que le quorum exigé par les statuts est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer.

Il tient à la disposition des associés le texte de la résolution soumise aux associés.

Il rappelle que l'assemblée doit délibérer sur la(es) question(s) suivante(s) :

- Rémunération du Président

13
7
/ ROD. AMAS

13
1
/ROD.

Résolution: Rémunération du Président

- Le Président rappelle à l'assemblée qu'aucune rémunération n'a été versée au Président ainsi qu'aux Associés depuis la création de la société (13/11/2018). Il rappelle également que les comptes financiers de la SAS 137 PRODUCTION n'auront jamais permis de verser une quelconque rémunération, de quelque nature soit-elle, aux Associés ainsi qu'au Président.
- L'assemblée conclut que la décision de ne pas verser de rémunération au Président est reconduite. Il ne percevra donc aucune rémunération, de quelque nature soit-elle.

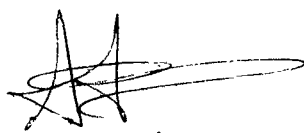
L'assemblée adopte cette résolution par 2 « pour » sur 2.

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18h50.


Il a été dressé le présent procès-verbal de tout ce qui précède, qui, après lecture aux Associés présents, a été signé par le Président de séance.

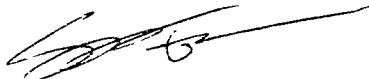
Fait à Nice le 01/02/2024.

Signature du président de séance

Luss 

Signature des associés

Luss 

AMAS 

13
1
/ROD.

137 PRODUCTION
C/ LEOPOLD STEVEN SANTOS
20 BD DU TZAREWITCH
06000 NICE

SIRET 84428076800012
APE 5920Z

13
1
/ROD.